



ALBI
Le « Collectif pour Albi » dévoile sa liste

▶ Page 4



CASTRES
Construire l'hôpital de demain

▶ Page 26



MAZAMET
A la Falgalari, manger son quartier

▶ Page 31

La locale

Le Tarn libre
Le journal du Tarn Fondé en 1835

24 janvier 2020
N° 04



Un système novateur inauguré par Christophe Ramond et Alain Astié avec François Bono à Provençnières. [DR]

Des énergies qui se complètent : une première en France

LACROUZETTE Pour la première fois en France, une maison va bénéficier d'un double système d'alimentation électrique.

C'est une belle bâtisse ancienne au lieu-dit Provençnières qui vient de bénéficier pour la première fois en France d'un système d'alimentation électrique peu banal.

De part sa situation isolée en bord d'Agout cette maison, propriété d'Alain et Chantal Béziat, bien qu'ouverte au réseau électrique subit, en bout de ligne, de nombreuses chutes de tension.

Pour les propriétaires désireux désormais d'y vivre plus souvent et plus longtemps cela devenait un gros handicap et des soucis avec les appareils ménagers et le chauffage les ont incité à demander un renforcement de ligne contraignant ainsi le fournisseur d'énergie à la pose d'un transformateur couplé au tirage de lignes

aériennes et souterraines, dont le coût se montait à 402.000 €. Le syndicat départemental d'énergie du Tarn et plus précisément sa directrice Catherine Moncet avec le concours d'une entreprise castraise la SI-REA en la personne de Yannick Barat ont alors inventé et mis en place un système novateur d'alimentation multiple permettant d'offrir une électricité stable.

Une véritable prouesse technique

En plus de l'électricité classique par câble, il ont mis en place un système d'alimentation photovoltaïque qui lui-même lorsque sa production n'est pas sollicitée, stocke l'énergie produite dans des batteries. Ce dispo-

sitif innovant véritable prouesse technique permet une alimentation régulière fournie alternativement, en fonction du moment et des besoins, par le voltaïque, par les batteries chargées elles-mêmes par les panneaux voltaïques et enfin le courant classique. Le coût de ce système revient à 47.700 € et a été financé à 40 % par le ministère de la transition écologique, à 30 % par le conseil départemental et 30 % par le syndicat départemental d'énergie du Tarn. Une première technique purement tarnaise, inaugurée par Christophe Ramon président du conseil départemental, Alain Astié président du SDET et de François Bono maire de Lacrouzette.

Correspondance TL